

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT	H.D. DETERGENT
CODE DU PRODUIT	4070
UTILISATION DU PRODUIT	Détergent de lavage du linge
NOM DU FABRICANT	VENUS MULTILIGNE LTEE
ADRESSE	12480 boul Industriel, P.A.T., Quebec, H1B 5P5
NO. DE TELEPHONE	(514) 645-2293 Urgence : (613) 996-6666
PREPARE PAR	Département Santé et Sécurité
DATE D'ÉDITION	26 février 2015

SECTION 2 - COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom	Numéro CAS	% en Poids
Alcools C12-C15 éthoxylés	68131-39-5	10 - 30
Acide dodécylbenzènesulfonique	27176-87-0	1 - 5
Diéthanolamine	111-42-2	1 - 5

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES

VOIE DE PENETRATION

CONTACT AVEC LA PEAU	Passablement irritant pour la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX	Modérément irritant pour les yeux.
INHALATION	Légèrement irritant pour le système respiratoire.
INGESTION	Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

CONTACT AVEC LA PEAU	Laver avec de l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante froide. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
INHALATION	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
INGESTION	Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	> 100 °C. Produit ne favorise pas la combustion.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Non disponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	
SEUIL MAXIMAL:	Non disponible
SEUIL MINIMAL:	Non disponible
PRODUITS DE LA COMBUSTION	Non disponible.
TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. Endiguer le liquide jusqu'à élimination ultérieure. Aucun danger particulier.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES	Ventiler les lieux du déversement ou de la fuite. Ne pas toucher aux contenants endommagés ni au produit déversé à moins de porter un équipement de protection adéquat. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Ne pas jeter dans les canalisations ou les cours d'eau.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
MÉTHODES DE NETTOYAGE	Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. Dans le cas d'un déversement minime, ajouter un produit absorbant (on peut utiliser de la terre en l'absence d'un autre produit adéquat), puis ramasser le produit et le placer dans un récipient hermétique imperméable à l'eau aux fins d'élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage.
ENTREPOSAGE	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient bien fermé. Entreposer à une température se situant entre 50 °C et 0 °C.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

SYSTÈME DE CONTRÔLE TECHNIQUE	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.
<u>Protection Individuelle</u>	
PROTECTION DE LA PEAU	Porter un tablier synthétique et d'autres pièces d'équipement de protection, au besoin, pour empêcher le contact avec la peau.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

PROTECTION DES YEUX	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
PROTECTION DES MAINS	Pour toute manipulation prolongée ou répétée, utiliser des gants étanches.
RESPIRATOIRE	Aucun équipement de protection nécessaire dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE	Liquide
COULEUR	bleu clair
ODEUR	Légère odeur
pH	9 (100%)
POINT D'ÉBULLITION (°C)	> 100 °C
POINT DE FUSION/DE CONGÉLATION	Non disponible
DENSITÉ RELATIVE	1.023 (Eau = 1)
PRESSION DE VAPEUR	Non applicable
SEUIL DE L'ODEUR	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible
VITESSE D'ÉVAPORATION	Non disponible
VISCOSITÉ	Dynamique: 100cP
SOLUBILITÉ	Facilement soluble dans l'eau chaude. Soluble dans l'eau froide.

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Le produit est stable.
CONDITIONS D'INSTABILITÉ	Non disponible
RÉACTIVITÉ	Légèrement réactif à réactif avec les acides.
INCOMPATIBILITÉ AVEC DIFFÉRENTES SUBSTANCES	Agents d'oxydation.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE**EFFETS EN CAS D'EXPOSITION**

PEAU	Passablement irritant pour la peau.
YEUX	Modérément irritant pour les yeux.
INHALATION	Légèrement irritant pour le système respiratoire.
INGESTION	Aucun effet important ou danger critique connu.

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ

EFFETS CANCÉROGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucun effet important ou danger critique connu.

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE (suite)

EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Aucun effet important ou danger critique connu.
EFFETS TÉRATOGENES	Aucun effet important ou danger critique connu.
SENSIBILISATION AU PRODUIT	Aucun effet important ou danger critique connu.
PRODUITS SYNERGIQUES	Non disponible

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<u>Nom des Ingrédients</u>	<u>Test</u>	<u>Résultat</u>	<u>Voie</u>	<u>Espèces</u>
Alcools C12-C15 éthoxylés	LD50	500 - 5000 mg/kg	Orale	Rat
Acide dodécylbenzènesulfonique	LD50	650 mg/kg	Orale	Rat
Diéthanolamine	LD50	710 - 1 820 mg/kg	Orale	Rat
ORGANES CIBLES	Non disponible			

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

PRODUITS DE DÉGRADATION	Ces produits peuvent être oxydes de carbone (CO, CO ₂) et de l'eau, oxydes d'azote (NO, NO ₂ ...). Quelques oxydes métalliques.
-------------------------	--

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS LORS DE L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter, la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
-------------------------	---

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

NOM D'EXPÉDITION CORRECT	CLASSE	NUMÉRO UN	GRUPE D'EMBALLAGE	AUTRES INFORMATIONS
Non réglementé	-	-	-	

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CLASSIFICATION SIMDUT	Classe D-2B: Matières toxiques ayant d'autres effets.
CONFOREMENT DU RPC	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique referme tous les renseignements exigés par le RPC.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

DATE D'ÉDITION 2015-02-26 13:51
NOM DU RESPONSABLE Elysa Raminosa (Chimiste)

AVIS AU LECTEUR

Les informations ci-dessus sont considérées comme correctes pour ce qui touche de la formule utilisée pour la fabrication du produit dans le pays d'origine. Étant donné que certaines données, standards ou réglementations évoluent et que les conditions d'utilisation et de manipulation échappent à notre contrôle, aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à l'exhaustivité ou l'exactitude permanente de ces informations.